

il s'adressa en 1238 au roi de France, qui paya la dette et devint possesseur des reliques que l'empereur avait consignées comme gage entre les mains de ses prêteurs.

Saint Louis ayant obtenu cette concession, envoya à Constantinople deux religieux dominicains, Jacques et André, dont l'un, ayant été prieur dans un couvent de cette ville, avait vu plus d'une fois la sainte couronne d'épines, qui faisait partie des reliques concédées et était bien instruit de tout ce qui la concernait. Baudouin, alors à Saint-Germain, les fit accompagner d'un de ses officiers avec des lettres patentes par lesquelles il ordonnait aux seigneurs de délivrer la sainte relique aux envoyés du roi. Avant de quitter Constantinople, on prit toutes les précautions propres à constater l'authenticité et la conservation de cet objet sacré. La caisse qui la renfermait fut scellée des sceaux des Seigneurs Français. Après avoir échappé aux dangers de la mer, sérieux à cette époque de l'année, car on s'était embarqué vers Noël, la sainte couronne arriva à Venise où elle fut déposée dans le trésor de la chapelle de Saint-Marc, jusqu'à ce que toutes les conditions du marché avec les Vénitiens fussent remplies. Les ambassadeurs du roi, ayant reconnu les sceaux, reprirent le chemin de la France. Saint Louis, accompagné de la reine sa mère, des princes, ses frères, de plusieurs prélats et seigneurs de la cour, alla